

Le discours sur l'hypersexualisation ou le divorce sujet/objet

par Valérie Daoust

La pensée de la sexualité se situe généralement au croisement du refoulement et de la censure. Il faudrait s'interroger sur les non-dits de la sexualité, car il existe des voix qui n'osent pas s'exprimer, des discours qui ne se laissent pas entendre sur la place publique. Dans l'arène sexuelle, l'acte a d'ailleurs souvent préséance sur la parole, comme on le voit dans la pornographie, où il y a tant d'images et peu de mots. Certains diront qu'une image vaut mille mots, je soutiens, pour ma part, que toute image et toute réalité appellent l'interprétation, exigent un sens.

Ce numéro de *Conjonctures* nous invite à écrire ce que nous n'avons « jamais osé écrire » et à nous surprendre, en quelque sorte, à penser autrement. Je vous invite à interpréter le phénomène de l'hypersexualisation, à poser un regard différent sur la sexualisation du corps, à penser, pour un moment, que la femme est beaucoup plus libre qu'elle ne le croit. Je vous convoque à la subversion par le discours, non pas la subversion qui commande une redéfinition par l'action, mais celle qui reconstruit ce qui apparaît comme « être déjà là ». Par une politique de la récupération du corps et du positionnement de soi, je tente de redécouvrir le sujet perdu dans le discours sur l'hypersexualisation.

La récupération du corps

Les discours féministes revendicateurs ont fait du corps féminin un lieu privilégié pour penser le rapport entre les sexes. Le corps des femmes (et non des hommes) constitue, en fait, le véritable terrain de bataille et l'enjeu principal dans la lutte des sexes. D'un point de vue purement phénoménologique, cette concentration corporelle est tout à fait justifiée. Après tout, c'est par le biais du corps que l'on est dans le monde et que le monde nous prend en compte. C'est donc par le biais de son corps que la femme se fait moins bien payer, qu'elle est plus souvent objet de violences conjugales, qu'elle est violée ou excisée.

La pensée féministe, dans les années 1970, critique « l'objectivation » du corps de la femme. Cela reflète les rôles limités que la femme est appelée à jouer au sein de la société. Son statut d'objet de désir entrave la reconnaissance de toute autre participation à la *vita activa* de la société. Il s'agit alors de modifier le regard que l'autre porte sur elle, afin qu'il ne s'arrête pas au corps. À cette époque, on pense aussi : « mon corps est à moi » et cela veut dire que la femme pourra être maître absolu de son corps.

Par la suite, c'est notamment autour de la pornographie que se situe le débat sur la sexualité et le corps. La critique de la pornographie de Catharine MacKinnon et Andrea Dworkin y voit un viol ou au moins une incitation à la haine que l'on trouverait inculpable si elle visait tout autre culture ou « communauté ». En revanche, d'autres féministes dites libertaires pensent alors que ce n'est pas la censure qu'il faut appliquer à la pornographie, mais qu'il s'agit de s'appropriier cette expression afin de rendre son contenu plus acceptable, reflétant moins une culture patriarcale.

Dans les années 1990, Camille Paglia, féministe individualiste d'inspiration nietzschéenne, attaque de plein front la *doxa* du féminisme radical, pour revendiquer un pouvoir propre à la

sexualité et au sexe féminins, en proclamant le concept de *girl power*. Une façon, pense-t-elle, de redonner du pouvoir aux femmes et de ne pas associer systématiquement l'identité de la femme, liée au corps, à une condition d'oppression et de soumission.

Aujourd'hui, on assiste plus que jamais à cet autre discours encore, qui s'inspire, lui, d'un volet de la pensée riche, nuancée et séduisante de Judith Butler, tout en réalisant un mariage plutôt mixte avec la tendance actuelle au libéralisme individualiste. Dans ce contexte, il faut faire éclater la différence binaire hétérosexuelle, qui s'avère hiérarchique, porteuse de domination et, en tout cas, contraignante. Pour qu'un tel éclatement ait lieu, il faudrait que les corps perdent leur spécificité sexuelle, leur genre. Comme dirait Deleuze, à chacun sa (ou ses) sexualité(s). Mais, en renonçant ainsi à son corps spécifique, est-ce que la femme ne rend pas également le terrain où elle a livré tant de batailles, au point de devenir désincarnée face à toute action de revendication politique ?

Ma propre position serait quelque part entre le féminisme des années 1970, inspiré de Simone de Beauvoir, et le point de vue nietzschéen de Paglia. Oui, il faut refuser de se faire objectiver, mais pas au prix de son corps. Non seulement il faut les conserver, dans toute leur spécificité, mais il faut les réinvestir avec une subjectivité d'acteurs dans le monde.

L'hypersexualisation et le positionnement du sujet

Le discours sur la sexualisation du corps de la femme, avec ses défis face aux normes esthétiques, s'articule à travers la pensée féministe et, particulièrement au Québec ces dernières années, dans le débat sur l'hypersexualisation. L'affolement face à ce soi-disant fait de société se nourrit d'une inquiétude justifiée que l'on éprouve face à l'éclosion effrénée du néolibéralisme, où la sexualité devient banalisée au rang de n'importe quel service à la clientèle, où le corps ne constitue qu'un

produit de consommation, dans la pornographie et dans la prostitution.

Cependant, la réaction contre le néolibéralisme n'explique pas le fond de cette inquiétude. On ne s'affole guère autant lorsque d'autres aspects de la vie humaine se trouvent rabaissés au rang des services et produits : le loisir, la culture ou le savoir. L'hypersexualisation des femmes soulève une inquiétude bien particulière. Et, encore une fois, ce qui est en cause, c'est le corps de la femme, un corps dont elle aurait perdu le contrôle et qui serait déterminé malgré elle ou à son insu, derrière son dos.

Il y a deux aspects particulièrement troublants, dans ce contexte : d'abord le manque d'autonomie et d'autodétermination que le phénomène de l'hypersexualisation implique. Le corps de la femme serait un écran vide sur lequel « la société » peut projeter ses représentations à volonté. Mais plus encore, la notion de « hyper » peut nous amener, dans sa logique, à considérer la sexualité féminine comme de trop, pour opérer une sorte d'excision conceptuelle ! Autrement dit, traduire la sexualité en « sexualisation » implique déjà une passivité, une perte d'autonomie ; ajouter « hyper » n'est qu'une question de degré, à établir par des discours experts, comme cela a toujours été le cas. Une étude généalogique de ces discours, je parie, y découvrirait toute une pathologie reliée à la sexualité féminine comme « hyper ». La société est affolée par le pouvoir sexuel du corps féminin. Plus encore, en en faisant l'objet de son discours d'affolement, la société en fait son propre objet sexuel.

La notion d'hypersexualisation et l'idée de passivité implicite du corps, ouvert à l'inscription sexuelle d'autrui, refusent que la femme soit sujet de sa sexualité et, dans la mesure où l'on peut associer subjectivité et désir, qu'elle soit sujet tout court. Car être objet de désir veut surtout dire que l'on n'en est pas sujet. Certes, en « s'objectivant », en se rendant sexy, la femme joue sur un terrain glissant, dangereux, se projette dans un

espace incertain où les limites deviennent floues, mais l'idée qu'elle se rende « objet » malgré elle, la dénude de toute subjectivité, la transforme en objet de manière irrévocable.

Il est vrai que l'on ne peut pas faire abstraction du fait que le choix de la femme de sexualiser son corps s'inscrit dans un contexte social déterminé, que la liberté individuelle se trouve toujours en captivité d'une quelconque façon, que la rationalité calculatrice de la femme n'est pas extérieure à cet environnement qui lui suggère presque pernicieusement ce choix, qui en fait s'impose de lui-même. Personne ne se pose la question, pourtant, de savoir si la femme se transforme en « objet de désir » afin de correspondre à une représentation du désir masculin ou bien si elle n'est pas en train d'utiliser, comme sujet désirant, une représentation culturelle du désir afin de pouvoir exprimer son propre désir. Si la femme n'était pas, elle-même, un être de désir, elle ne saurait que faire de cette mascarade sexuelle. C'est en tant qu'être désirant qu'elle se réapproprie les artefacts de cette sexualité culturelle qui, paradoxalement, à certains égards, trace des limites moins contraignantes pour la femme que pour l'homme, permettant à celle-ci plus qu'à celui-ci d'exprimer sa sensualité.

En transformant son corps, la femme s'affirme donc comme sujet désirant, même si la société, avec son regard d'homme qui désire, ne voit plus que l'objet. Dans cette logique qui déplace les catégories sujet-objet, la femme désirante-désirable ne serait-elle pas celle qui constitue le véritable sujet déterminant ? De son regard assuré, c'est nous tous qu'elle objective et il ne lui reste plus qu'à choisir l'objet de son désir. Mais le fait de pouvoir choisir et s'emparer de l'objet de son désir ne constituerait pas un privilège, aux yeux de la société, lorsqu'il s'applique au féminin.

En continuant à penser que la jeune femme sexualise son corps malgré elle, puisque tout à fait soumise à une culture patriarcale, on refuse du même coup d'accorder à ces femmes la capacité d'agir comme sujets réfléchis et de décider pour

elles-mêmes. La jeune femme appelle à un statut de sujet désirant, mais également doté de raison, qui est capable d'autonomie : en mesure de se donner la loi dans le domaine de la sexualité. J'avoue que la situation est particulièrement délicate lorsqu'il s'agit d'adolescentes en voie d'autonomisation. Cependant, pour cette raison même, la situation est d'autant plus importante : le fait de les considérer comme de simples « objets » de ces déterminations sociales, selon le mode l'hypersexualisation, c'est leur refuser toute possibilité d'autodétermination à un moment où l'autodétermination constitue un projet d'apprentissage crucial.

Il fut une époque où la femme, sous la forme symbolique par exemple de Marilyn Monroe, était représentée sexuellement sans que la société ne lui permette d'être consciente du pouvoir qu'elle exerçait sur son entourage. Aujourd'hui, les icônes féminines de la culture populaire, de Madonna à Alanis Morissette, donnent un autre sens à la représentation sexuelle du corps de la femme. Les discours ont aussi changé : ces femmes parlent pour elles-mêmes, exercent un contrôle sur leur corps et sur leur sexualité. De la même manière, les jeunes femmes ne cultivent plus à l'heure actuelle la naïveté de Marilyn Monroe ; elles sont davantage conscientes de leur subjectivité désirante, ainsi que de la possibilité de l'exprimer de diverses façons selon une politique de la récupération du corps et ce, par le moyen des choix qu'elles font à l'égard de celui-ci.

C'est ici que nous pouvons renouer avec les revendications féministes des années 1970, sauf qu'au lieu de voir le danger d'objectivation comme lié uniquement au regard objectivant d'autrui, qui nous constitue comme objet du désir, on peut constater que le revers de la médaille consiste à nous refuser la subjectivité du désir. Les effets politiques sont les mêmes : refuser à la femme un statut de sujet autonome et autodéterminant et lui retirer toute possibilité d'action rationnelle et décisive. En revanche, le projet libérateur ne devrait pas consister à promouvoir le sujet féminin désincarné, divorcé de

son corps trop apte à solliciter le désir objectivant, mais de laisser infuser son corps de subjectivité (et oui, de son propre désir, de sa propre sexualité).

Le divorce sujet/objet

La passivité liée au féminin fait toujours contraste avec la pensée de l'activité, traditionnellement associée au masculin. Du chevalier à l'homme d'affaires à l'homme politique, l'activité se fait homme. En matière de sexualité masculine, le « hyper » ne pose pas d'office problème. En fait, ce trait est intimement lié à son insertion sociale. Il est tout à fait admis que les hommes politiques et les hommes d'affaires soient suffisamment sujets de leur désir pour pouvoir calculer et gérer leurs épanchements. C'est là le signe d'un bon manager et même le jeune garçon semble déjà posséder toutes les qualités pour bien gérer son sexe.

Pourquoi nous est-il encore difficile de penser que la femme, en bon manager de son sexe, puisse également agir selon son intérêt personnel ? Cette difficulté ne vient-elle pas du fait que la représentation et l'action de la femme, en tant que sujet libre et désirant, devraient être calquées sur le modèle masculin ? Par ailleurs, on peut supposer que la société n'accepte pas facilement une logique selon laquelle la subjectivité sexuelle de la femme désirante puisse réduire l'homme au statut d'un objet passif.

Nous sommes toujours pris avec la dichotomie fondamentale à l'origine même de notre façon de voir le monde : la dichotomie corps/esprit, où le corps renvoie à la passivité et l'esprit à l'activité. Cette interprétation vient de la conception de l'identité liée au corps, c'est-à-dire traditionnellement celle de la femme, comme instance passive : celle qui subit et pâtit. En revanche, l'identité masculine qui se définit selon le mode de l'action, de l'activité de l'esprit, implique déjà une distance de soi par rapport au corps, une distance subjective où un sujet

incarne le corps tout en exerçant une distance par rapport à celui-ci.

Ainsi, dans le domaine de la sexualité, on admet chez l'homme une distance que l'on pourrait qualifier de subjective. Au contraire, l'identité de la femme est liée au corps d'une tout autre façon, sans qu'il y ait l'idée de cette distance subjective par rapport au corps, sans qu'il y ait la reconnaissance d'un sujet libre capable de déterminer le corps qu'elle est.

Cette distance chez l'homme, et aussi cette immédiateté chez la femme, seraient construites culturellement. Dans son discours, la pensée philosophique développe cette distance subjective mâle par rapport au corps - relation de domination et de contrôle de soi chez Platon ou maîtrise de la nature en soi chez Kant. Foucault rappelle par ailleurs l'idée chez St-Augustin de la représentation du pénis comme volonté autonome. D'autres penseurs, comme Aristote, définissent l'identité de la femme comme associée au corps et à la passivité, à un réceptacle passif, dans le processus de procréation, par rapport au géniteur actif. Quant à Rousseau, pour lui la femme serait un être sexuel durant toute sa vie alors que l'homme ne le serait que par moments.

Évidemment, l'esprit et son activité dans les sciences, dans la politique, dans l'économique, ce sont ce que nos sociétés occidentales valorisent le plus. La société accorde toutefois une importance au corps. Elle reconnaît le pouvoir du corps des femmes et elle se laisse même troubler par ce corps. La société permet à la sensualité féminine de se déployer, mais se réapproprie ce pouvoir en désobjectivant son corps, en objectivant la femme, en prétendant qu'il n'y a pas de sujet qui incarne ce corps, et aussi en cherchant à toujours réduire le corps féminin au sexe.

En conclusion

La conception binaire réconcilie malaisément dans un même corps les pensées du sujet et de l'objet. Et pourtant l'un et l'autre sont toujours bel et bien là. Tout dépend du point de vue à partir duquel on observe ou que l'on est observé. Par ailleurs, la reconnaissance subjective de la femme impliquerait qu'elle sait calculer les risques de son action et choisir, en quelque sorte, ce qui est à son avantage. Cette idée ne conduit pas à l'affirmation que tous les choix se valent. La pensée féministe, même si son homogénéité est de plus en plus discutée, constitue fondamentalement une approche éthique de l'existence, avec une représentation du bien et de la justice sociale.

Je ne prône pas une éthique minimale où le consentement individuel justifierait toute action. Pour évaluer le bien-fondé d'une action dans le domaine de la sexualisation du corps, je propose de prendre en considération trois critères : la motivation, le moyen et la conséquence d'une action.

Le critère de motivation conduit à réfléchir sur ce qui motive une femme à présenter son corps ou à agir de telle ou telle manière. Dans l'ordre d'une sexualité active, par exemple, on peut établir une hiérarchie des motivations dans le consentement à la relation sexuelle. N'est-il pas plus légitime de s'engager dans un rapport sexuel en raison du désir ressenti à l'égard d'un individu plutôt que motivé seulement par le désir de lui plaire ou de réaliser un gain financier ?

Par ailleurs, s'il est raisonnable de penser que, dans certaines circonstances, le choix d'une femme de sexualiser son corps est tout à fait légitime, on tiendra compte des moyens qu'elle utilise à cet effet. Par exemple, je considère très utile de distinguer le choix d'une femme d'avoir recours à l'augmentation mammaire du choix d'une femme de porter une minijupe, pour correspondre à une norme ou pour séduire ses jules.

Les moyens de la sexualisation du corps doivent sérieusement être pris en considération, car ils nous conduisent à réfléchir sur les conséquences de la sexualisation du corps, sur les femmes elles-mêmes et sur autrui. Autrement dit, l'action de certaines femmes a des répercussions sur la communauté dans son ensemble et sur l'identité des autres femmes : sur la manière dont elles se perçoivent et dont elles sont perçues par les autres. Il faudrait enfin prendre conscience que les femmes, comme actrices dans le monde, participent à constituer les normes sociales auxquelles elles prétendent se soumettre ou tentent d'échapper. Il est donc nécessaire de continuer à réfléchir sur les options que la femme peut s'offrir, et que la société lui offre, dans l'ordre de la sexualisation de son corps. Il ne s'agirait plus dès lors de penser seulement comment le corps des femmes devrait ou ne devrait pas se conformer à des normes ou à des idéaux, mais aussi de savoir comment les femmes pensent leurs actions pour leur conférer un sens. Car créer du sens est au cœur même de l'agir subjectif.